

## Recherches sociographiques



# Le sens de l'œuvre sociologique de Léon Gérin

Jean-C. Falardeau

Volume 4, numéro 3, 1963

Un hommage à Léon Gérin 1863-1951

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055197ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055197ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Falardeau, J.-C. (1963). Le sens de l'œuvre sociologique de Léon Gérin. *Recherches sociographiques*, 4(3), 265–289. <https://doi.org/10.7202/055197ar>

## LE SENS DE L'ŒUVRE SOCIOLOGIQUE DE LÉON GÉRIN \*

De Paris, le 26 mars 1886, Léon Gérin écrit à son frère : « Mon cher Henri — J'ai acheté quelques ouvrages de LePlay. C'est un esprit très puissant, et sans vouloir endosser toutes les opinions qu'il émet, la méthode scientifique dont il a doté l'économie politique est admirable. Si tu t'en sens le goût, nous travaillerons à répandre sa doctrine au Canada. Plus de théories ! du positif, du positif ! . . . »<sup>1</sup> Ces mots décrivent une exaltante découverte ; ils expriment un enthousiasme ; ils formulent sans réticence une détermination pour l'avenir. Cette découverte, cet enthousiasme et cette détermination marqueront toute la vie et toute l'œuvre de Léon Gérin.

Pour comprendre ce qu'avait été jusqu'à 1886 et ce que fut par la suite son existence, il faudrait parcourir la volumineuse correspondance de Gérin qui est conservée aux archives du collège Sainte-Marie de Montréal et reconstituer ce qu'elle nous apprend de l'élève modèle au séminaire de Nicolet ; du fils soucieux de répondre aux attentes de sa mère, de son père, de l'oncle curé ; du chercheur solitaire qui adressait à ses maîtres de Paris de longues épîtres admiratives et interrogatives. Il faudrait, en particulier, retracer les similitudes psychologiques et intellectuelles entre Léon et son père, Antoine Gérin-Lajoie, dont on sait qu'il n'a jamais été parfaitement heureux de sa condition de fonctionnaire : dans son roman *Jean Rivard*, c'est dans le terne personnage de l'avocat Charmenil qu'il a incarné les conditions de son existence réelle mais c'est par le héros colonisateur, Jean Rivard, qu'il a fait exprimer l'ardent lyrisme d'une vie qu'il aurait voulu vivre. Il faudrait enfin évoquer l'atmosphère intellectuelle, les dilemmes économiques et les luttes idéologiques du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français afin de mieux déterminer en quoi Gérin a été marqué par son milieu et en quoi il lui est demeuré imperméable.

---

\* Communication présentée lors de la séance commémorative organisée par l'Association canadienne des anthropologues, psychologues sociaux et sociologues de langue française à l'occasion du centenaire de la naissance de Léon Gérin, à l'Université Laval, le 2 novembre 1963.

<sup>1</sup> Archives du collège Sainte-Marie [ACSM], *Fonds Léon Gérin*.

Ce cher monsieur Gérin . . . J'ai déjà dit <sup>1</sup> quelle importance avait eue, au début de ma carrière, ma rencontre avec cet accueillant aîné, soit à *Claire-Fontaine*, soit à son foyer d'Outremont. Il n'en croyait pas ses oreilles d'apprendre qu'on parlait de lui à Québec, dans la nouvelle Faculté des sciences sociales. Pas plus qu'il n'avait osé croire Édouard Montpetit lorsque celui-ci saluait en lui notre premier sociologue, le premier sociologue du Canada tout entier. Il serait, encore aujourd'hui, l'homme le plus étonné du monde d'apprendre que l'on ait songé à célébrer son anniversaire et que l'on fasse si grand état de son œuvre. Celle-ci en effet est maintenant familière à tous les sociologues et à tous ceux qui se préoccupent de l'histoire des idées au Canada français. Elle a été rapprochée de nous récemment par l'analyse méthodique qu'en a faite le Père Carrier, s.j.<sup>2</sup> La meilleure façon d'honorer la mémoire de Gérin n'est-elle pas de relire son œuvre et de la situer dans la lumière qui lui donne sa vraie signification et tout son relief ?

## I

## LE MODÈLE DE LEPLAY, TOURVILLE ET DEMOLINS

Lorsque le jeune Gérin, au printemps de 1886, quitte ses maîtres de l'École de la science sociale, il reçoit l'injonction de Demolins : « Maintenant que vous êtes initié à nos méthodes, il va falloir que vous fassiez une étude sur votre pays . . . Vous allez écrire un livre qui étonnera vos compatriotes . . . »<sup>3</sup>

Quelles étaient ces méthodes dont parlait Demolins et que rapportait Gérin au Canada ? C'était d'abord une conception de la science sociale que les professeurs parisiens de Gérin, l'abbé Henri de Tourville et Edmond Demolins, avaient héritée de LePlay et qu'ils s'ingéniaient à diffuser par leur enseignement et par leur revue *La Science sociale*. L'École perpétuait le culte de LePlay — « LePlay, écrivait Demolins, le créateur de la Science sociale . . . le savant éminent, qui, le premier, a entrepris de faire entrer l'étude des sociétés humaines dans le cadre des sciences naturelles . . . »<sup>4</sup> « Au moment de la mort de LePlay, écrivait-il encore, la Science sociale était en possession des deux instruments essentiels de toute science : une Méthode d'analyse et une Classification. »<sup>5</sup> Ces deux instruments, la

<sup>1</sup> « Mon ami Léon Gérin », *Cité libre*, XI, 26, avril 1960, 27.

<sup>2</sup> Hervé CARRIER, S.J., *Le sociologue canadien Léon Gérin*, Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1960.

<sup>3</sup> « La vocation de Léon Gérin », interview de 1939, reproduite dans *Le Devoir*, 18 janvier 1951 ; aussi LÉON GÉRIN, « La famille canadienne-française sur la rive nord du lac Saint-Pierre », *Revue trimestrielle canadienne*, XX, juin 1934, 114.

<sup>4</sup> Edmond DEMOLINS, « L'état actuel de la science sociale d'après les travaux de ces dix dernières années », *La Science sociale*, 8<sup>e</sup> année, XV, 1893, 5.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 6.

méthode monographique d'analyse de la famille et de ses moyens d'existence, et le schéma classificatoire des types de familles et de sociétés, les responsables de l'École avaient estimé nécessaire de les « rectifier » et de les « compléter ». <sup>1</sup> C'est le résultat de leurs premières mises au point que rapportait Gérin, en particulier la fameuse *Nomenclature* de Tourville qui distribuait en vingt-cinq catégories les éléments constitutifs de toute société humaine.

Gérin rapportait cependant de Paris plus que des méthodes d'investigation. Il rapportait un « modèle » complet d'analyse sociologique qui devait conditionner l'ensemble de son œuvre. On comprendra mal les postulats, les limites et plusieurs conclusions des travaux de Gérin si on ne se réfère à ce modèle qui les éclaire et les soutient.

Les éléments de ce modèle, il faut à mon avis les retrouver en particulier dans deux œuvres fondamentales de ses maîtres : l'*Histoire de la formation particulariste* d'Henri de Tourville <sup>2</sup> et *À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* d'Edmond Demolins. <sup>3</sup> Le premier de ces ouvrages parut d'abord en articles dans *La Science sociale*, de février 1897 à février 1903. Mais Tourville était engagé depuis plusieurs années dans ses recherches <sup>4</sup> et Gérin en avait sûrement connu le contenu et l'orientation, dès 1885-1886, par l'enseignement de son maître. Pour Gérin, comme pour tous les collaborateurs de *La Science sociale*, l'*Histoire* fut un credo dont il ne cessa de se réclamer, soit explicitement, soit implicitement, dans tous ses écrits. Quant à l'ouvrage de Demolins, daté de 1897, il avait été, lui aussi, d'abord publié en articles dans *La Science sociale*. Au moment où Gérin en prit la défense dans la *Revue canadienne*, en 1904, l'édition française était « rendue à son 25<sup>e</sup> mille » et il en avait été fait, note Gérin avec une glorieuse satisfaction, « des traductions en anglais, en allemand, en espagnol, en russe, en roumain, en polonais, en arabe et en japonais ». <sup>5</sup> Quelle est donc la substance de ces deux évangiles ?

Rappelons un axiome de la science sociale leplayenne : c'est que le fondement et l'élément déterminant de l'ensemble de la structure de toute société est la famille. Le type d'organisation familiale spécifie le type d'organisation sociale. Pour autant, la typologie des sociétés dérive de la typologie des familles. LePlay, on s'en souvient, avait ainsi classé toutes les sociétés humaines « en trois groupes fondamentaux, suivant le type de la famille : les Sociétés à famille patriarcale, les Sociétés à famille-souche,

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Henri de TOURVILLE, *Histoire de la formation particulariste. — L'origine des grands peuples actuels*, Paris, Firmin-Didot et Cie, s.d.

<sup>3</sup> Edmond DEMOLINS, *À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, Paris, Firmin-Didot et Cie, s.d.

<sup>4</sup> Edmond DEMOLINS, « L'état actuel de la science sociale », *op. cit.*, 9.

<sup>5</sup> Léon GÉRIN, « M. Demolins et la science sociale », *Revue canadienne*, 40<sup>e</sup> année, 4, 1<sup>er</sup> avril 1904, 340.

les Sociétés à famille instable. »<sup>1</sup> Mais des observations et des réflexions subséquentes des chercheurs de l'École de la science sociale entraînèrent ceux-ci à corriger LePlay. C'est par inadvertance, prétendirent-ils, que LePlay avait confondu, sous le même nom de « famille-souche », deux types radicalement différents de familles. Le phénomène caractéristique par lequel LePlay avait identifié la famille-souche était la transmission intégrale des biens de famille à un seul enfant. Or, ce phénomène comporte plus qu'une seule explication. Il peut être le résultat de l'un ou l'autre de deux processus qui sont antithétiques l'un à l'autre.

Dans un cas, la famille patriarcale a été forcée par les conditions d'un sol plus pauvre de restreindre le nombre de ménages vivant sous un même toit. Elle a cessé de pouvoir les faire vivre tous ensemble sur un bien exigü. La communauté a été réduite à deux ménages : celui du père et celui d'un des fils devant succéder à celui-ci, les autres étant forcés soit de rester célibataires au foyer, soit de chercher un établissement au dehors. La famille a été obligée, malgré elle, de ne faire qu'un seul héritier. Malgré cette réduction, le type a retenu tout ce qu'il a pu de la famille patriarcale. Il a conservé sa formation communautaire. L'aptitude caractéristique de cette famille consiste à pouvoir se perpétuer, en une ligne directe simple, au même foyer. Ses membres célibataires ou émigrants continuent à compter sur les ressources matérielles ou psychologiques de la communauté. Ils sont, en général, incapables de s'adonner à la création. Ils sont portés à se tourner « vers les métiers urbains, les travaux non-manuels, les situations dépendantes, les emplois administratifs, les fonctions publiques ».<sup>2</sup> S'il leur arrive de manifester de l'initiative, c'est par suite de nécessités et non de l'éducation familiale. « Ce qui subsiste de la communauté avec le plus de ténacité, ce sont précisément les tendances éducatrices »<sup>3</sup> et cette éducation demeure « traditionnelle, disciplinaire, compressive, autoritaire ».<sup>4</sup> Ce type de famille est donc apparu à la suite d'une réduction de la famille patriarcale. Pour cette raison, l'École, qui a vu en lui un type de « fausse » famille-souche, a proposé de l'appeler plus justement famille quasi-patriarcale ou communautaire.

Le second cas est l'inverse de celui-ci. À une époque donnée, il s'est produit une transformation radicale dans la famille d'origine patriarcale. Par suite de conditions géographiques jusque-là inédites dans l'histoire, les chefs de famille ont dû s'adonner à une forme nouvelle, individuelle, de travail. Les conditions et les modes d'existence ont stimulé l'esprit d'entreprise. La famille favorise chez ses membres l'entraînement à l'initiative, « une initiative de fond, toute personnelle, capable de prendre tout son

<sup>1</sup> Edmond DEMOLINS « L'état actuel de la science sociale », *op. cit.*, 7.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 16.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 18.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 17.

mouvement d'elle-même ».<sup>1</sup> Les membres de cette famille auront l'aptitude de « se créer, en simple ménage, un domaine indépendant, isolé, en pays neuf ».<sup>2</sup> Les enfants seront même empressés, sûrement heureux, de s'éloigner du foyer paternel pour tenter fortune en pays étranger. Dans de telles circonstances, le père reste sans successeur spécial parmi ses enfants. Menacé de demeurer seul, il s'efforcera d'en retenir un auprès de lui et de se l'associer. Le mode de succession, ici, n'est pas, contrairement à ce qu'avait cru LePlay, une cause mais une conséquence. C'est par suite d'une surabondance d'initiative chez ses enfants que le père doit lui-même s'ingénier à en trouver au moins un qui sera l'associé de son entreprise. Ce dernier type de famille « qui a seul la puissance de disposer ainsi chacun de ses rejetons à reprendre, individuellement, racine dans le sol, »<sup>3</sup> est bien celui auquel convient formellement le nom de famille-souche. Mais l'École propose de l'appeler « particulariste ». Et cela, à double titre, car cette famille « a, dès l'origine, tellement établi les conditions d'indépendance et d'initiative de chaque ménage isolé, que la particularité y domine invinciblement et que la vie publique s'est trouvée subordonnée à la vie privée, l'État au particulier ».<sup>4</sup>

En conséquence, ce qui fonde dorénavant la distinction entre les types de familles, ce n'est pas tant le mode de transmission patrimoniale que le mode d'éducation familiale, l'un communautaire et disciplinaire, l'autre individualiste et progressif. On se trouve amené à distinguer quatre grands types de familles au lieu de trois : la famille patriarcale, la famille quasi-patriarcale ou communautaire (fausse famille-souche), la famille particulariste (famille-souche proprement dite), la famille instable. Cette typologie est spécifiée par deux pôles : à une extrémité, la famille patriarcale, à laquelle se rattache le type quasi-patriarcal ou communautaire ; à l'autre extrémité, la famille particulariste, qui correspond vraiment à celle que LePlay voulait proposer comme la « famille modèle ».<sup>5</sup> Parallèlement, il existe deux grands types de sociétés : les sociétés à formation patriarcale ou communautaire ; les sociétés à formation particulariste.

C'est à une analyse de l'apparition historique de la famille de type particulariste que Tourville a consacré ses recherches. Son ouvrage est une vaste fresque de l'évolution de l'humanité et porte d'ailleurs en sous-titre : *L'origine des grands peuples actuels*. Sa thèse, en bref, est la suivante. « Le plus grand changement qu'ait connu le monde dans l'ordre naturel de la société (a été) la transformation de la famille patriarcale en famille particulariste. »<sup>6</sup> Le lieu géographique de cette transformation fut le versant

<sup>1</sup> *Ibid.*, 16.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 15.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 16.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 18.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 14, 19.

<sup>6</sup> *Histoire de la formation particulariste*, 42.

occidental de la Scandinavie. Ce versant, à partir des contreforts des monts Lang-Fjelde, au sud, jusqu'au plateau de Trondheim et, du nord de ce plateau, jusqu'à l'extrême nord, présente « une constitution physique absolument unique au monde ». <sup>1</sup> C'est le pays des fjords escarpés dont trois dispositions essentielles ont agi sur ses premiers occupants : « les terres cultivables, étroites et disséminées ; les rivages à pic, favorables à l'approche du poisson ; les eaux abritées, favorables à la navigation en barque. » <sup>2</sup> Un pays de cette nature n'avait pu être habité « par aucune des deux espèces de sociétés qui ont primitivement peuplé l'Europe : la société compacte des vrais patriarcaux et la société désorganisée des chasseurs ». <sup>3</sup> Il ne pouvait être habité que par des hommes « issus de familles où le régime patriarcal avait été fortement diminué, non par la décadence, mais par le progrès. Il fallait que ces hommes, sortis de la communauté avec des vues d'énergie et non de paresse, eussent été rompus au travail de la culture tenace et créatrice . . . » <sup>4</sup> Or, c'est ce qu'étaient capables de faire et qu'ont fait les premiers immigrants du versant occidental qui avaient été, en quelque sorte, entraînés par les terres fertiles du versant oriental de la Scandinavie. Ces premiers immigrants furent les Goths, descendants de la peuplade germanique qui était « sortie des grandes steppes des bords de la Caspienne » et qui était « passée lentement de l'art pastoral à la culture et d'une culture rudimentaire à une culture riche, sous la contrainte progressive de leur longue migration à travers la plaine de la basse Allemagne ». <sup>5</sup>

Tourville décrit minutieusement les étapes de cette silencieuse révolution gothique. « La forme sociale que (les) immigrants goths du versant occidental . . . apportaient avec eux de l'autre versant était celle de paysans cultivateurs progressistes, en famille de type patriarcal déjà très réduit. La transformation qu'ils subirent, dans les fjords escarpés de la Norvège, fut une rupture complète avec le régime de la communauté. » <sup>6</sup> Les conditions géographiques d'exploitation agricole et maritime et les conditions technologiques de la pêche côtière étaient telles que les établissements norvégiens « ne pouvaient ni s'étendre au-delà des besoins d'un simple ménage . . . ni se partager utilement entre des héritiers dispersés . . . » <sup>7</sup> (Le père) suffit rigoureusement au travail de la barque, et, avec sa femme, à la culture de son champ . . . (Ses) fils sont naturellement portés à s'établir au dehors . . . Tous sortent ainsi du foyer paternel, préparés de bonne heure

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, 54.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 60-61.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 62.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 13.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 74.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 75.

à se créer un domaine cultivable. »<sup>1</sup> Conséquemment, l'héritage devient un contrat particulier entre le père désireux d'avoir un associé et l'un de ses enfants mariés, intéressé à une telle convention. « Tout ceci, le lieu agricole le nécessitait ; l'esprit d'indépendance et la capacité des immigrants . . . les y prédisposaient. »<sup>2</sup> Ce qui rendit ce système possible, ce furent trois moyens spécifiques d'existence « procédant du lieu maritime : 1° un moyen de transport individuel, la petite barque ; 2° un atelier de pêche individuel ; 3° un instrument de pêche individuel. »<sup>3</sup> Le paysan de Scandinavie occidentale est devenu pêcheur-paysan en famille particulariste. La famille est passée « d'une constitution fondée sur l'association des personnes à une constitution fondée sur la capacité individuelle de se créer un domaine ». <sup>4</sup> L'indépendance réciproque s'est introduite « de toute part, dans les esprits et dans les actes, au sein même de la famille ». <sup>5</sup> Tourville décrit le régime de société qui découle de cette organisation particulariste de la famille. Une conséquence, affirme-t-il, est particulièrement manifeste : « La vie publique est éliminée. C'est le triomphe absolu de la vie privée, se suffisant seule. » <sup>6</sup> L'institution qui va grandir à la place de la communauté et de la vie publique disparues est « le petit domaine à transmission intégrale ». <sup>7</sup> « Quiconque, ajoute Tourville, a une fois bien compris que le régime particulariste est un système d'indépendance fondé sur les choses, à savoir : au point de départ, sur la pêche côtière ; au point d'arrivée, sur le domaine à transmission intégrale, et sur la facilité d'arriver à l'acquérir ; quiconque, dis-je, a bien compris cela, tient dans cette formule l'explication de l'histoire, des institutions, de la manière d'agir et de penser des races particularistes. Il n'y a pas un trait essentiel de leur existence qui ne se réfère à cette condition fondamentale. » <sup>8</sup>

Tourville consacre la suite de son brillant exposé à porter, selon son expression, la famille particulariste scandinave « sur d'autres lieux . . . où elle (a trouvé) d'autres arts nourriciers et d'autres moyens de transport ». <sup>9</sup> Il retrace l'évolution du type de formation sociale particulariste tout au long de l'histoire, particulièrement chez les Saxons qui ont prédominé en Grande-Bretagne et dans les États-Unis de l'ère moderne, « où nous voyons . . . les Anglais recommencer ce qu'ils avaient fait en prenant possession du sol de Grande-Bretagne au v<sup>e</sup> et au vi<sup>e</sup> siècle ». <sup>10</sup> Sa thèse histo-

1 *Ibid.*, 69.

2 *Ibid.*, 75.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*, 76.

5 *Ibid.*, 71.

6 *Ibid.*, 76.

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*, 79.

9 *Ibid.*, 76.

10 *Ibid.*, 532.



rico-sociale se résume dans une conclusion catégorique : « Deux points sont acquis par tout ce qu'on sait du passé et par tout ce qu'on connaît dans l'étendue du monde : d'une part, l'émigration gothique n'a produit (qu'en Scandinavie) la formation particulariste ; et, d'autre part, entre toutes les populations particularistes répandues aujourd'hui jusqu'aux antipodes, il ne s'en trouve pas une qui ne remonte, par ses origines, à la Scandinavie occidentale. »<sup>1</sup>

« Ce que les Anglais ont fait sur le sol de Grande-Bretagne » et, plus particulièrement, pourquoi le type saxon a graduellement imprimé sa marque décisive sur la société et sur la mentalité anglaises, c'est ce que Demolins, pour sa part, expose dans *À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*. Cet ouvrage découpe, pour l'approfondir, un épisode privilégié du « grand drame historique si mouvementé »<sup>2</sup> dont Henri de Tourville avait brossé le tableau général. Si l'Angleterre, affirme Demolins, se distingue actuellement des peuples du continent par sa supériorité sociale, « c'est qu'elle a réussi à s'affranchir de plus en plus et de l'influence celtique et de l'influence normande . . . »<sup>3</sup> Toute l'histoire de l'Angleterre est dominée et expliquée par la lente et incessante ascension du Saxon à travers l'épaisse carapace celtique et normande.<sup>4</sup> Or, l'Anglo-Saxon appartient à la formation particulariste, « ainsi nommée parce que . . . elle fait dominer le particulier sur la communauté, la vie privée sur la vie publique et, par voie de conséquence, les professions usuelles sur les professions libérales et administratives ».<sup>5</sup> Il cherche à prouver que les Saxons « par la seule puissance de la vie privée »,<sup>6</sup> sont devenus les plus forts en Angleterre ; qu'ils ont été les artisans du *self government* ; qu'ils ont été une preuve vivante de « la supériorité indéniable de la puissance sociale sur la puissance politique ».<sup>7</sup> Il compare l'Anglo-Saxon et le Français et il centre son argumentation sur l'analyse du mode d'éducation familiale et scolaire dans chacune des deux sociétés.

« Chaque type de société, écrit Demolins, a une influence directe sur le mode d'éducation et il crée le régime scolaire qui lui est adapté. »<sup>8</sup> Ainsi, dans les sociétés de type communautaire (où se sont attardées la plupart des populations de l'Asie et de l'Orient de l'Europe), « les enfants ne comptent pas sur eux-mêmes pour s'établir mais sur leur communauté familiale . . . qui pourvoira à leurs besoins ou qui les recueillera s'ils échouent dans la vie ».<sup>9</sup>

<sup>1</sup> *Ibid.*, 42-43.

<sup>2</sup> *À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, *op. cit.*, Préface de la seconde édition, XXI.

<sup>3</sup> *Ibid.*, XX.

<sup>4</sup> *Ibid.*, XXI.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*, XXXI.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*, 82.

<sup>9</sup> *Ibid.*

Dans ces sociétés, on sent peu le besoin d'une instruction personnelle : la famille, parfois avec le concours d'un ministre du culte, suffit à instruire. Ces sociétés représentent le type de l'éducation dans la famille et par la famille.<sup>1</sup> Dans les sociétés à formation communautaire d'État (auxquelles se rattachent la plupart des peuples de l'Occident de l'Europe, notamment la France et l'Allemagne), « c'est . . . sur l'État, sur les places nombreuses dont il dispose, dans les administrations et dans l'armée, que compte surtout la jeunesse pour s'établir ».<sup>2</sup> La nécessité des examens et des concours d'entrée impose un système qui domine tout l'enseignement, celui du « chauffage », du surmenage scolaire. Il s'agit avant tout de préparer des candidats en état d'affronter les hasards de l'examen. Le type d'école qui se développe en vue de ce système est le « grand internat ». Par contre, les sociétés à formation particulariste (dont les peuples scandinave et anglo-saxon « fournissent le spécimen le plus pur »)<sup>3</sup> donnent naissance à un type d'école bien différent. Dans ces sociétés, l'individu ne compte, pour s'établir, ni sur la communauté de famille qui est dissoute, ni sur l'État : « Il ne compte que sur lui-même, sur son initiative, sur son énergie nécessaire pour réussir dans une profession indépendante. »<sup>4</sup> Tout l'enseignement doit tendre à former ces aptitudes-là. L'école doit être aussi rapprochée que possible des conditions mêmes de la vie. Le type qui répond le mieux à cette nécessité est la « petite école » avec un nombre restreint d'élèves : externat urbain ou internat rural.

Dans les deux derniers chapitres qui portent sur les conditions du bonheur social et sur la nécessité d'une réforme en éducation, Demolins ré-affirme que la même formation particulariste « qui donne la supériorité dans le monde, est, en même temps, celle qui incline l'homme vers la plus grande somme de bonheur . . . »<sup>5</sup> Si les jeunes Anglais, si les jeunes Américains, sont orientés vers la lutte pour la vie, vers l'action personnelle, vers la marche en avant, c'est parce que leur formation sociale, par la famille, par l'école, par tout le milieu social, les a entraînés à l'énergie, à l'initiative, à la ténacité.<sup>6</sup> Ce n'est pas suffisant d'ambitionner d'imiter le type anglais d'école : c'est toute une formation sociale qu'il faut modifier ; c'est avant toute chose, « un milieu social qu'il faut modifier dans le sens du développement de l'initiative individuelle ».<sup>7</sup>

De ces deux ouvrages, il est facile de dégager des thèmes dominants et les liens qui les rattachent. Ces thèmes et ces liens constituent les éléments essentiels du modèle général d'analyse de l'École de la Science sociale.

<sup>1</sup> *Ibid.*, 82-83.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 83.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 84.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, 366.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*, 390-391, 393.

En toute première place vient le *Lieu*, c'est-à-dire le milieu géographique, qui est le facteur déterminant principal des activités humaines élémentaires. Ces activités constituent elles-mêmes un second ensemble de facteurs décisifs. En effet, la technologie et l'économie, les conditions et les modes d'existence, les modes de propriété et de transmission des biens matériels, conditionnent à leur tour les modalités des structures sociales. La plus importante de ces structures est la famille. Du type d'organisation familiale et, conséquemment, de l'ampleur qu'elle se donne, de la façon dont elle identifie ses membres, de l'héritage matériel et intellectuel qu'elle transmet à ceux-ci, de la vie et de la mentalité qu'elle leur communique, dépendront le nombre et la complexité des autres formes de groupements humains et, en dernière analyse, le mode d'organisation et la mentalité de l'ensemble de la société. En contraste avec la famille patriarcale et quasi-patriarcale ou communautaire, le type de famille le plus évolué est celui de la famille particulariste qui développe chez ses membres l'esprit d'entreprise et d'initiative. Conséquemment, le type par excellence de société est la société à formation particulariste dont les spécimens exemplaires sont les sociétés scandinave, anglaise et américaine. Le progrès a consisté en une évolution vers ce type et l'objectif de toute réforme sociale doit être de tendre à le réaliser en stimulant, par l'intermédiaire de toutes les ressources éducatives d'une société donnée, la formation d'individus aptes à l'initiative et à la responsabilité personnelles.

Ce sont ces prémisses qui servent de points d'appui indiscutés aux recherches et aux réflexions de Léon Gérin.

## II

### L'ŒUVRE DE GÉRIN

L'expression « se mettre à l'œuvre » prend, dans l'histoire intellectuelle de Léon Gérin, son sens complet. Il a découvert à Paris une nouvelle vision et une méthode d'analyse du monde social. Il s'est initié, durant quelques brefs mois, à la science sociale que professaient Tourville et Demolins. Dès son retour au Canada, à compter du printemps de 1886, il s'en fera l'annonciateur zélé. Il se mettra à l'œuvre de la science sociale comme un missionnaire, comme un artisan consciencieux, comme un précurseur dans son propre milieu. Sa vie durant, il y consacra tout le temps que lui laisse sa vie professionnelle et familiale. Plusieurs de ses écrits traiteront de méthode. Ils constituent à la fois la poursuite d'un dialogue avec les collaborateurs assidus de *La Science sociale* et une prédication à l'intention de ses compatriotes à qui il ne peut se retenir d'apprendre la bonne nouvel-

le.<sup>1</sup> On y retrouve l'exposé minutieux et facilement lyrique de l'enseignement de ses maîtres et un incessant plaidoyer en faveur de l'étude scientifique de la société canadienne-française. Ces écrits qui parurent surtout de 1905 à 1914 ne furent cependant pas la première préoccupation de Gérin. La tâche qui le sollicita d'abord fut l'observation directe, scientifique, de sa société. Aussitôt rentré au pays, à l'été de 1886, il prend la route de Saint-Justin pour entreprendre sa première monographie rurale. Ses premières œuvres, ce sont la « Monographie du Canada » que publie *La Science sociale* de 1891 à 1894 ;<sup>2</sup> c'est un mémoire sur « Le gentilhomme français et la colonisation du Canada » qu'il présente à la Société royale du Canada en mai 1893 ;<sup>3</sup> c'est le fameux mémoire sur « L'habitant de Saint-Justin » qui est lu, aussi à la Société royale, en juin 1897 ;<sup>4</sup> c'est sa longue étude sur « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire », qui paraît dans *La Science sociale* en trois tranches, de juin 1897 à juin 1898.<sup>5</sup>

L'examen de ces monographies sociologiques originales nous révèle quel usage personnel, total ou partiel, Gérin a fait du modèle d'analyse que lui proposait l'École. On peut grouper les sujets et les préoccupations de ces monographies sous cinq chefs caractéristiques : 1. l'évolution historique et les traits dominants de la société canadienne-française ; 2. les types d'organisation et de mentalité des familles rurales canadiennes ; 3. l'éducation et l'enseignement dans notre milieu ; 4. les transformations contemporaines de la société canadienne-française ; 5. les conditions et l'objectif du progrès social du peuple canadien-français.

### 1. *Évolution historique et traits dominants de la société canadienne-française*

L'une des toutes premières ambitions de Gérin fut de repenser sociologiquement l'histoire du Canada français. Évoquer les conditions et les modalités de la colonisation française en Nouvelle-France fut sa façon de

<sup>1</sup> Les principaux essais méthodologiques de Gérin, dans l'ordre chronologique, sont les suivants : a) « La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français », *Mémoires de la Société royale du Canada* [MSRC], 2<sup>e</sup> série, XI, 1906, 67-87 ; b) « La science sociale, Aperçu d'une méthode simple d'observation, d'étude et d'enseignement », *MSRC*, 3<sup>e</sup> série, III, 1909, 129-166 ; c) « Aperçu d'un enseignement de la science sociale, I. L'objet », *La Science sociale*, 27<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> période, 92<sup>e</sup> fascicule, avril 1912, 1-64 ; d) « La sociologie : le mot et la chose », *MSRC*, 3<sup>e</sup> série, VIII, 1914, 321-356. Voir : Jean-C. FALARDEAU, « Léon Gérin : une introduction à la lecture de son œuvre », *Recherches sociographiques*, I, 2, avril-juin 1960, « Bibliographie de Léon Gérin », 139-160.

<sup>2</sup> « Monographie du Canada — L'histoire de la colonisation », *La Science sociale*, XI (avril 1891) — XVIII (novembre 1894).

<sup>3</sup> « Le gentilhomme français et la colonisation du Canada », *MSRC*, 2<sup>e</sup> série, II, 1896, 65-94.

<sup>4</sup> « L'habitant de Saint-Justin, Contribution à la géographie sociale du Canada », *MSRC*, 2<sup>e</sup> série, IV, 1898, 139-216.

<sup>5</sup> « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada », *La Science sociale*, XXIII, juin 1897 ; XXIV, novembre 1897 ; XXV, juin 1898.

commencer à écrire « le livre » que lui avait commandé Demolins. Dans une lettre qu'il adressait à celui-ci, le 26 octobre 1896, en lui envoyant le premier chapitre de sa « Monographie du Canada », il écrivait : « Cette étude sur le Canada devra surtout intéresser les Canadiens. Je suppose donc mon lecteur étranger à la science sociale et je lui pose des jalons jusqu'au plateau central d'Asie, point initial de l'étude des sociétés. De la sorte, il peut facilement, en s'aidant des travaux publiés dans la Revue retrouver son chemin . . . Il ne suffit pas d'être complet ; il faut encore que je sois précis. C'est pourquoi j'ai eu recours à ce parallèle constant entre la France et l'Angleterre, qui me permet de me faire bien comprendre sans être trop didactique . . . »<sup>1</sup> Ce chapitre ne fut pas publié par la revue mais il témoigne du grand souci qu'avait Gérin de demeurer fidèle à la méthode de ses maîtres. Il utilisa cependant une partie de ce chapitre dans une étude subséquente qu'il publia, en 1915, sous le titre « L'intérêt sociologique de notre histoire au lendemain de la conquête ».<sup>2</sup> Il y décrit une société française qui, encore au xvii<sup>e</sup> siècle, ne s'est transformée qu'à demi à partir de la masse gallo-romaine et a conservé beaucoup de traits communautaires et instables, à l'inverse de l'Angleterre où domine le particularisme saxon.<sup>3</sup> L'initiative s'y donne carrière surtout dans l'ordre militaire et administratif ;<sup>4</sup> sa classe dirigeante « a renoncé à la direction des arts usuels » et « applique . . . son énergie . . . à l'exercice des charges de l'État comme à la recherche des plaisirs de la Cour ».<sup>5</sup> Sa classe de paysans, « repliée sur elle-même, ne cherche pas à s'élever et, dès lors, n'exerce aucun contrôle effectif sur sa classe dirigeante ».<sup>6</sup>

Or, la Nouvelle-France « fut à beaucoup d'égards, un duplicata de l'Ancienne ».<sup>7</sup> L'histoire sociale que nous présentent la « Monographie » et les essais historiques postérieurs de Gérin est celle d'une dialectique entre « cinq grandes classes de groupements colonisateurs qui, séparément ou en combinaison, ont participé à cette œuvre : le pouvoir royal, les gentilshommes, les marchands, le clergé et l'habitant ».<sup>8</sup> Le milieu physique et social de la Nouvelle-France était « susceptible de donner de bons rendements à la culture, à l'industrie et au grand commerce, mais à la condition d'un travail opiniâtre et éclairé et d'une forte mise de fonds ».<sup>9</sup> Mais elle ne connut à proprement parler qu'un seul moyen d'existence : la

<sup>1</sup> ACSM, *Fonds Gérin*.

<sup>2</sup> *Revue trimestrielle canadienne*, I, mai 1915, 3-14.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 7.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 5.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 6.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 5-6.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 6.

<sup>8</sup> Voir, en particulier, « La science sociale en histoire », *Revue trimestrielle canadienne*, XI, décembre 1925, 370.

<sup>9</sup> « Le gentilhomme français et la colonisation du Canada », *op. cit.*, 93.

traite des fourrures, laquelle « se rapprochait singulièrement des travaux faciles et précaires de simple récolte ». <sup>1</sup> Cette grande production spontanée fut la ressource directe ou indirecte de toutes les classes de la colonie. <sup>2</sup> Tout en étendant démesurément les frontières de celle-ci, elle retarda le défrichement des terres, contrecarra la croissance de la population et maintint le pays dans un état de guerre perpétuelle. <sup>3</sup> Le seigneur canadien ne sut pas ou ne voulut pas jouer le rôle de « patron agricole ». Les gentilshommes vinrent en Nouvelle-France non pas comme colonisateurs mais comme officiers et fonctionnaires. « Je n'aurai point de difficulté, écrivait encore Gérin dans la même lettre à Demolins, à démontrer, histoire en main, que la lenteur du développement de la colonie française en regard des progrès étonnants de la Nouvelle-Angleterre, n'a pas d'autre cause que l'absence chez nous de chefs naturels . . . » <sup>4</sup> Un fait curieux quoique peu remarqué, note-t-il encore, est qu'« en même temps que se concentrait aux mains des gentilshommes canadiens la direction du commerce des fourrures, le rouage administratif prenait forme dans la colonie, et tous deux, commerce des fourrures, rouage gouvernemental, se développaient simultanément en s'appuyant l'un sur l'autre ». <sup>5</sup>

Le plus important des deux rouages de la colonisation fut l'*habitant*. Gérin lui consacre les quatre derniers des dix chapitres de la « Monographie ». Ces chapitres, on le sait, présentent le premier compte rendu des faits observés par Gérin, depuis 1886, dans la famille de l'habitant Casaubon de Saint-Justin. Comment expliquer cette interpolation du contemporain dans le passé? Gérin nous en donne la clef dans le premier de ces quatre chapitres. <sup>6</sup> Il part du fait, à son avis incontestable, que l'élément dominant de la société canadienne a été le colon venu de France. Ces colons « se sont maintenus par leurs seules forces, sans assistance de l'État ou de la classe dirigeante ». <sup>7</sup> La question se pose donc : « Où ces habitants ont-ils puisé leur caractère agricole et leur force de résistance ? » <sup>8</sup> Remontant aux origines, il trouve la réponse dans les caractères sociaux d'un groupe des débuts de la colonie qui « se distingue nettement des autres par la supériorité de son influence et la vigueur de son expansion ». <sup>9</sup> C'est le groupe du Perche. Il faudrait reprendre par le détail l'illustration

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> « La science sociale en histoire », *op. cit.*, 378.

<sup>3</sup> « Le gentilhomme français et la colonisation du Canada », *op. cit.*, 93.

<sup>4</sup> *Op. cit.*

<sup>5</sup> « Le gentilhomme français et la colonisation du Canada », *op. cit.*, 84.

<sup>6</sup> « Monographie du Canada, VII : Comment le domaine plein a assuré le maintien de la race. L'émigrant percheron et ses similaires », *La Science sociale*, XV, juin 1893, 426-446.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 430.

<sup>8</sup> *Ibid.*, 431.

<sup>9</sup> *Ibid.*

que fait Gérin de cette hypothèse fameuse et trop peu connue et dont il emprunte les données européennes aux observations consignées par un disciple de LePlay, de Reviers, dans une *Monographie du Perche-Gouët*.<sup>1</sup> C'est dans le Perche, partie de la région du nord de la France où s'est fait sentir le plus fortement l'influence particulariste franque ou saxonne, que se trouvait « le type le mieux trempé du paysan français, possesseur du domaine plein ».<sup>2</sup> Le Perche, pays d'élevage et de culture, « renfermait une population de paysans vigoureux, à mœurs frugales et simples, à familles nombreuses, imprégnés de traditions rurales, regardant la possession d'un petit domaine indépendant comme un grand but de l'existence, cherchant, en dépit des conditions défavorables de leur pays, à se maintenir tous dans la culture, recourant, dans ce but, à l'exercice de diverses industries secondaires, et très disposés, dans le même but, à émigrer ».<sup>3</sup> Cette province minuscule a fourni au Canada une proportion beaucoup plus forte d'émigrants que toute autre région de la France. La formation sociale des Percherons les rendait aussi les plus aptes à réussir en notre pays.<sup>4</sup> « Ils furent les premiers à se fixer en masse au sol par la culture. »<sup>5</sup> Ils furent aussi les premiers à constituer leurs familles.<sup>6</sup> Aussi bien, d'autres colons venus de régions semblables à celle du Perche apportèrent avec eux « la notion du domaine plein et une aptitude remarquable à s'y élever par les défrichements en sol forestier et l'exercice de métiers accessoires ».<sup>7</sup> C'est cette élite rurale qui marqua le plus profondément de son empreinte la colonie française du Canada. Et voici la conclusion de Gérin : « Une solide communauté familiale, un voisinage étroitement uni, une paroisse fortement liée, tels étaient les trois organismes à l'aide desquels se développait la société canadienne. Tout le reste était secondaire, artificiel, exotique, et l'habitant n'y avait point part. L'on s'en aperçut bien à la conquête, quand l'échafaudage administratif disparut sans ébranler en rien la stabilité de l'édifice. »<sup>8</sup>

Si Gérin laisse sa curiosité s'absorber surtout dans le régime français, il a cependant prolongé son interrogation sur les premières phases du régime anglais de l'histoire canadienne. Un chapitre de la « *Monographie du Canada* » décrit les efforts et les procédés de l'« initiative anglaise » en vue de la colonisation du Canada après la conquête de 1760. En 1914, Gérin publie, à l'intention des lecteurs européens, un curieux « compte rendu »

1 Citée par Gérin, *ibid.*, 431.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, 435.

4 *Ibid.*, 463.

5 *Ibid.*, 437.

6 *Ibid.*, 441.

7 *Ibid.*, 443.

8 *Ibid.*, 446.

de la cinquième édition de l'*Histoire du Canada* de F.-X. Garneau par Hector Garneau sous un titre équivoque, « L'intérêt sociologique de l'œuvre de Garneau ».<sup>1</sup> L'année suivante, il publie de nouveau le même texte, en le condensant et en le remaniant, dans la *Revue trimestrielle canadienne*, sous un titre modifié, « L'intérêt sociologique de notre histoire au lendemain de la conquête ».<sup>2</sup> Dans chacun de ces essais, après avoir récapitulé les traits des principaux protagonistes de la vie sociale en Nouvelle-France, il décrit la dialectique dynamique entre les trois groupes sociaux en contact et en conflit dans le Canada d'après 1763 : la société franco-canadienne, les chefs militaires anglais, les marchands américains qui vinrent à la suite de ceux-ci « s'abattre sur la colonie ». Il note l'apparition dans la société canadienne-française des négociants et des membres des professions libérales, une classe nouvelle qui « sera désormais sur le pavé. C'est en se rattachant à elle, et par elle à la politique et au pouvoir, que les derniers descendants de la gentilhommerie conserveront quelque prestige. »<sup>3</sup> Malgré les luttes politiques et ethniques, il s'est trouvé, au sein tant de l'élément anglais que de l'élément français, des hommes « assez courageux et persévérants » pour dominer et dénouer la situation et « faire accepter la seule solution pacifique possible ». C'est à eux que nous devons l'instauration en notre pays « d'une grande institution politique des temps modernes : le gouvernement autonome des colonies ».<sup>4</sup>

Ces deux essais-jumeaux représentent la seule incursion de Gérin dans l'histoire de notre XIX<sup>e</sup> siècle. Ses écrits historiques subséquents reprendront les thèmes déjà abordés dans la « Monographie », dont son livre *Aux sources de notre histoire*<sup>5</sup> sera une condensation à l'usage du grand public.

## 2. Types d'organisation et de mentalité des familles rurales

C'est l'importance primordiale accordée par Gérin à l'habitant — « la clef de voûte du Canada moderne »<sup>6</sup> — qui l'a incité à reconsidérer l'histoire canadienne. Aussi bien, c'est le souci de comprendre à fond la famille rurale canadienne-française qui dominera sa vie de chercheur. Ses quatre monographies de familles sont et demeureront elles-mêmes la « clef de voûte » de son œuvre et il les a heureusement résumées sous une

<sup>1</sup> *Bulletin de la Société internationale de Science sociale* (Paris), n° 114, mars 1914, 58-67.

<sup>2</sup> *Revue trimestrielle canadienne*, I, mai, 1915, 3-14.

<sup>3</sup> « L'intérêt sociologique de l'œuvre de Garneau », *op. cit.*, 66.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Aux sources de notre histoire (Les conditions économiques et sociales de la colonisation en Nouvelle-France)*, Montréal, Fides, 1946.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 254. Gérin dit aussi : « La pierre angulaire de notre survivance dans le nouveau monde » (*ibid.*, 259).



forme élégante dans *Le type économique et social des Canadiens*.<sup>1</sup> Rappelons la chronologie de ces quatre enquêtes : 1. celle de Saint-Justin, entreprise dès 1886 ;<sup>2</sup> 2. l'enquête sur le cultivateur de Saint-Dominique, dans le comté de Bagot, entreprise en 1887 ;<sup>3</sup> 3. celle du « colon émigrant » de L'Ange-Gardien dans le comté de Rouville, qui est de 1903 ;<sup>4</sup> enfin, la monographie du « paysan de Saint-Irénée », dans le comté de Charlevoix, exécutée en 1920 et en 1929.<sup>5</sup>

La monographie de l'habitant de Saint-Justin procède rigoureusement selon les directives, les titres et les sous-titres de la *Nomenclature* de Tourville. Gérin s'attarde à la topologie du village de Saint-Justin, sur la terrasse laurentienne, qu'il compare à Maskinongé, dans la plaine basse, et à Saint-Didace, dans la montagne. Il observe deux familles, une famille Gagnon et la famille Casaubon. Sa curiosité est aiguïée vers un phénomène capital : le rapport entre, d'une part, les conditions d'exploitation et la grandeur de la terre possédée et, d'autre part, l'organisation familiale — en d'autres termes, entre ce que la famille fait pour ses membres, dans l'espace et le temps, et ce que les enfants font pour la famille ou ce qu'ils en attendent. Chez ces deux familles, Gérin note le résultat identique de deux processus inverses : le « domaine plein paraît être la limite extrême du développement stable de la propriété ». <sup>6</sup> Devant tous les faits qu'il recueille, Gérin se demande à quel type appartient la famille canadienne. Elle n'est pas patriarcale, ni instable. Par ailleurs, « elle développe trop chez ses membres la tendance à s'appuyer sur les autres, elle ne développe pas assez en eux l'initiative individuelle, pour qu'il soit possible de la classer avec la particulariste ». <sup>7</sup> Elle ne peut se rattacher qu'au type que l'École a appelé quasi-patriarcal, un type demeuré communautaire.

Quant aux trois autres variétés de familles qui ont fait l'objet de monographies, Gérald Fortin a fort bien montré <sup>8</sup> combien Gérin avait été sensible autant aux différences qu'aux similitudes qu'elles présentaient avec la famille Casaubon de Saint-Justin. À Saint-Dominique, « on a brisé avec la tradition pour s'orienter vers le progrès » : <sup>9</sup> il y a « un début de

<sup>1</sup> *Le type économique et social des Canadiens (Milieux agricoles de tradition française)*, Montréal, Éditions de l'A. C.-F. 1938.

<sup>2</sup> « L'habitant de Saint-Justin (Contribution à la géographie sociale du Canada) », *op. cit.*

<sup>3</sup> « Deux familles rurales de la rive sud du Saint-Laurent : Les débuts de la complication sociale dans un milieu canadien-français », *MSRC*, 3<sup>e</sup> série, II, 1908, 25-65.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> « La famille canadienne-française, sa force, ses faiblesses ; le paysan de Saint-Irénée, hier et aujourd'hui », *Revue trimestrielle canadienne*, XIX, mars 1932, 36-63.

<sup>6</sup> « L'habitant de Saint-Justin », *op. cit.*, 162.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 181.

<sup>8</sup> « L'étude du milieu rural », dans : *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, 105-116.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 107.

séparation entre l'atelier et la famille, une plus grande indépendance des membres de la famille les uns vis-à-vis les autres, un changement d'attitude à l'égard de la transmission du bien, un désir plus grand de faire « instruire » les enfants ». <sup>1</sup> Par contre, les familles d'émigrants déracinés, de plus en plus nombreuses à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tout en restant attachées à la terre, sont incapables d'y prospérer et font « la navette entre l'usine et l'agriculture ». <sup>2</sup> Dans un milieu comme celui de Saint-Irénée où l'action exogène de la vie commerciale se fait sentir de façon dissolvante, « une partie notable de la population se trouve assez ébranlée et instabilisée ». <sup>3</sup> Ainsi, dès le début de sa carrière de sociologue, Gérin a identifié la nature du groupement fondamental de la société canadienne-française. Tous ses commentaires ultérieurs sur l'ensemble de cette société dériveront de cette identification et de ce diagnostic.

### 3. *Éducation et enseignement*

Ainsi en est-il, particulièrement, de ses vues touchant notre système d'enseignement et la conception canadienne-française de l'éducation. Guy Rocher traitant spécifiquement de ce sujet dans la communication qui suit, je me bornerai à quelques commentaires généraux.

Dans une longue étude qu'il publie dans *La Science sociale* en 1897-1898, sous le titre « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire », <sup>4</sup> Gérin analyse le degré d'instruction de l'ensemble de la population canadienne en utilisant les données du recensement de 1891. Il constate que les « Saxons » canadiens, i.e. les Anglais, les Écossais venus des *Lowlands* et les Irlandais de l'Ulster, « sont plus scolarisés que tous les autres groupes » et il rattache ce phénomène à leur « formation particulariste . . . qui (les) porte à compter sur eux-mêmes et à s'élever dans les arts usuels ». <sup>5</sup> Au contraire, « la formation communautaire limite, chez les Franco-Canadiens, l'aptitude à s'élever et les retient aux degrés inférieurs des arts usuels ». <sup>6</sup> Elle les empêche aussi de s'intéresser activement à leurs services scolaires locaux et elle produit des classes dirigeantes détachées des arts usuels. <sup>7</sup> Gérin conclut qu'il faut créer une nouvelle « classe dirigeante dans les arts usuels » <sup>8</sup> et que, dans ce but, il faut en arriver à former des travailleurs « mieux dressés au travail, à l'effort cal-

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, 108.

<sup>3</sup> *Ibid.*; Léon GÉRIN, *Le type économique et social des Canadiens*, *op. cit.*, 44.

<sup>4</sup> *Op. cit.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, XXIV, 365.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 378.

<sup>7</sup> *Ibid.*, XXV, 518.

<sup>8</sup> *Ibid.*, 517.

culé, plus désireux d'améliorer leur condition ». <sup>1</sup> On n'y parviendra que par un moyen, et le lecteur devine qu'il va ré-entendre un leitmotiv de Demolins : diffuser l'esprit d'initiative.

Dès 1892, Gérin avait fait de ce thème l'argument central d'une double série d'articles sur l'éducation publiées dans le journal *La Minerve*. <sup>2</sup> Il le reprendra avec véhémence, en 1904, dans son apologie du livre de Demolins *À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* et plus tard, en 1924, dans une étude prospective dans laquelle il veut établir « Comment se maintiendra le groupe national canadien-français ». <sup>3</sup> Le texte où ce thème résonne de la façon la plus percutante, étant donné le contexte dans lequel il est présenté, est celui d'une réponse qu'adressait Gérin, dès 1901, à une enquête menée par l'hebdomadaire *Le Monde illustré* sur la question « Qu'advient-il de la race canadienne-française en ce xx<sup>e</sup> siècle . . . ? » <sup>4</sup> Gérin répond que oui, « la race canadienne-française se maintiendra en ce xx<sup>e</sup> siècle », mais il y met deux conditions. La plus importante est « qu'on ne tarde pas trop à opérer la réforme de l'éducation . . . Il nous manque, précise-t-il, un facteur essentiel d'organisation et de progrès : une classe de grands chefs d'industrie, d'initiateurs de grandes entreprises dans la culture, la fabrication, le transport et le commerce . . . Ce type social supérieur, ce ne sont pas les collèges classiques, ni même les écoles de commerce et les écoles spéciales qui le produiront dans le cours ordinaire des choses. C'est l'école commune, la « petite » école, qui le fera surgir à chaque génération du sein de la classe populaire. Mais une école commune autre que celle d'aujourd'hui : une école où l'on s'appliquera à développer l'esprit d'observation, l'intelligence des phénomènes usuels de la vie et la grande faculté morale de l'initiative . . . » <sup>5</sup>

#### 4. Transformations contemporaines

Nous voici imperceptiblement parvenus au centre de la conception que se fait Gérin du progrès social. Mais avant d'explorer cette conception, arrêtons-nous à ce qu'il a noté des changements survenus dans la société canadienne-française durant les années qui vont de 1890 à environ 1930. Ces changements, il semble que Gérin les ait perçus à travers un

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> « L'éducation, I, » *La Minerve* (Montréal), lundi 21 octobre 1892 ; « L'éducation, II », *ibid.*, jeudi 3 novembre 1892 ; « L'initiative privée », *ibid.*, mardi 8 novembre 1892. — « Oculus et l'éducation », I. « Le rôle de la famille », *ibid.*, mardi 15 novembre 1892 ; II. « Le rôle de l'atelier », *ibid.*, jeudi 17 novembre 1892 ; III. « Le rôle de l'école », *ibid.*, mardi 22 novembre 1892 ; IV. « L'école envahissante », *ibid.*, jeudi 24 novembre 1892.

<sup>3</sup> *Revue de l'Amérique latine* (Paris), 3<sup>e</sup> année, VII, 30, 1<sup>er</sup> juin 1924, 488-495.

<sup>4</sup> « Réponse à une enquête sur le sujet : Qu'advient-il de la race canadienne-française en ce xx<sup>e</sup> siècle ? Restera-t-elle unie, forte, homogène ou se fondra-t-elle dans le pan-américanisme ? », *Le Monde illustré* (Montréal), 17<sup>e</sup> année, 881, 23 mars 1901, 780.

<sup>5</sup> *Ibid.*

brouillard, avec appréhension, avec un certain malaise mêlé d'ennui. Il a vu, dans la société canadienne-française, l'influence « profondément perturbatrice d'un double phénomène mondial... les effets de l'évolution industrielle et commerciale du machinisme, en même temps que s'opérait par terre et par mer l'expansion de ce qu'Henri de Tourville a nommé le particularisme, et qui consiste en un accroissement et en une diffusion de l'activité et de la responsabilité personnelles à travers tout le corps social ». <sup>1</sup> Cette ère du machinisme et du particularisme provoqua un exode massif des campagnards vers les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre ou les centres miniers de l'Ouest, une déperdition des mœurs communautaires. <sup>2</sup>

En 1905, Gérin écrit encore ce qui suit : « Il y a quelque cinquante ou soixante ans, il s'est produit dans notre vie sociale une crise qui dure encore, qui atteint même aujourd'hui le point aigu. Jusque-là, les conditions de notre existence sociale et politique avaient été très simples... Mais l'évolution commerciale et politique, jointe à l'expansion de la race anglo-saxonne dans le monde, est venue changer tout cela ; et les Canadiens français, du jour au lendemain, se sont trouvés engagés dans un mouvement de complication sociale et politique qui s'est beaucoup accéléré ces années dernières... Mais ce n'est pas tout : la différence de langue, de croyances, et plus que tout le reste peut-être, la différence de formation sociale, nous tiennent à l'écart des Canadiens anglais... Au sein de la complication croissante de l'ordre social, (la masse de notre population) conserve le mode d'éducation, les aspirations modestes et l'organisation simpliste qui lui ont suffi dans les anciens jours... De là le désarroi dans les idées courantes... » <sup>3</sup>

Une dizaine d'années plus tard, en 1913, dans son témoignage nécrologique sur Errol Bouchette, Gérin dépeint dans les termes suivants la société canadienne-française des années 1885 — soit exactement l'époque à laquelle lui-même, Gérin, a débuté comme chercheur social : « Au moment... où (Bouchette) se voit chargé des pleines responsabilités de la vie, il a sous les yeux une société qui présente de frappants contrastes : primitifs en contact avec des civilisés, communautaires subissant la poussée des particularistes, campagnards engourdis dans leur isolement, tandis que les centres urbains retentissent déjà des progrès nouveaux du commerce et de l'industrie, du développement des moyens de transport ; en attendant que demain le flot de l'immigration se tourne vers nos bords, que la mise en exploitation des ressources naturelles, que la concurrence entre groupes et entre races, bref que la grande mêlée sociale prennent une allure quasi

<sup>1</sup> « Comment se maintiendra le groupe national canadien-français », *op. cit.*, 489.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> « La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français », *op. cit.*, 68-69.

vertigineuse . . . »<sup>1</sup> Aux yeux du Gérin des années 1905 et 1915, les changements sociaux de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'expriment donc par les termes de « complication sociale » et de « mêlée sociale ». En 1901, déjà, il semblait décontenancé par l'industrialisation naissante. Écoutez quelques autres de ses réflexions dans sa réponse à l'enquête du *Monde illustré* que nous avons déjà citée : « Il était admis qu'Ontario et Québec ne seraient jamais des centres de grande fabrication, parce que ni l'une ni l'autre de ces provinces ne renferme de bassins houillers. Mais par suite des progrès de la science, l'électricité est devenue la rivale de la vapeur, l'électricité engendrée par des moteurs hydrauliques ; et voilà la province de Québec qui entre dans une ère de transformation. Voilà, notamment, ce tranquille diocèse de Trois-Rivières menacé de devenir un foyer d'industrie. Peut-on dire où ce mouvement aboutira, quand il s'arrêtera ? »<sup>2</sup>

##### 5. Conditions et objectifs du progrès du peuple canadien

Pour contrecarrer ces inquiétantes perturbations, quelles sont les solutions ? Gérin sociologue, soit par suite de l'influence de LePlay et de Demolins, soit par tempérament, soit seulement . . . parce qu'il est sociologue, se double d'un réformiste, voire d'un prophète — ce qui est un pléonasme, car l'on prévoit dans le sens de ses espérances. Les espérances de Gérin, on en discerne facilement l'orientation par les textes que je viens de citer, particulièrement en matière d'éducation. Ses articles de 1892 dans *La Minerve* et sa réponse à l'enquête du *Monde illustré* sont clairs : l'objectif de notre évolution doit être de former des individus aptes à l'initiative et à l'endurance, car c'est dans ce sens qu'ont évolué, dans le passé, les sociétés progressistes. C'est en réformant l'école, en re-crédant un nouveau type de « petite » école, que l'on obtiendra ce résultat. Mais l'initiative individuelle qui a fait le succès de l'Anglo-Saxon, répète Gérin à la suite de Demolins, lui vient de l'éducation qu'il reçoit non seulement de l'école et de la famille mais du « milieu social » tout entier — pour tout dire, d'une formation sociale particulariste.<sup>3</sup> Si donc l'on veut que dans un milieu social donné la famille et l'école incitent à l'initiative, c'est le milieu lui-même tout entier qu'il faut faire évoluer — vers la formation particulariste. Une telle évolution est possible car, affirme encore Gérin, la science sociale nous apprend que « dans la plupart des sociétés qui ont passé de la formation communautaire à la formation quasi-communautaire, aucun obstacle sérieux ne s'oppose aujourd'hui à ce qu'elles adoptent pleinement la formation particulariste, et elles ont intérêt à le faire puisque celle-ci leur assurera une supériorité dans la lutte pour l'existence ».<sup>4</sup>

<sup>1</sup> « Errol Bouchette », *MSRC*, 3<sup>e</sup> série, VII, 1913, V-X.

<sup>2</sup> « Qu'advient-il de la race canadienne-française en ce XX<sup>e</sup> siècle ? . . . », *op. cit.*

<sup>3</sup> « M. Demolins et la science sociale », *op. cit.*, 350.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 355.

Tout compte fait, Gérin est un optimiste modéré, confiant dans les applications pratiques de la thèse évolutionniste de Tourville et de Demolins. Dans son essai de 1924 « Comment se maintiendra le groupe national canadien-français », <sup>1</sup> il soumet que « le processus social qui a permis aux Canadiens français de se maintenir jusqu'ici a été le même à toutes les époques et en toute circonstance : adaptation, instinctive chez la masse, consciente et méthodique chez les dirigeants, aux exigences de chaque situation nouvelle ». <sup>2</sup> Après avoir cité quelques exemples récents de cette adaptation, il conclut « qu'il importe que nos efforts soient dans le sens et non au rebours de l'évolution des peuples prospères . . . que nous ayons pour amis, pour alliés, et non pour ennemis, les groupes les plus avancés et les plus énergiques de l'humanité ». <sup>3</sup>

### III

#### COMMENTAIRES

J'ai laissé parler les textes de Léon Gérin. Mon exposé pourrait se terminer ici. Cette œuvre impressionne par sa cohérence et par sa solidité. Elle soulève aussi plusieurs questions. Ne pas expliciter au moins quelques-unes de ces questions ou éviter d'y répondre serait ne pas rendre à cette œuvre un témoignage complet en feignant de ne pas en explorer ni en éprouver les fondements.

L'œuvre de Gérin, si émouvante soit-elle, peut laisser perplexe le sociologue canadien de 1963 qui n'y trouve ni l'analyse ni même la mention d'un grand nombre de problèmes de la société canadienne-française dans laquelle a vécu Gérin. Il est facile d'énumérer une longue liste de ces problèmes dont n'a pas parlé Gérin : la signification et l'importance de l'élite de la vie politique et professionnelle qui est apparue durant notre XIX<sup>e</sup> siècle ; les causes et les contrecoups sociaux de l'émigration rurale massive durant les deux derniers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ; les phénomènes de la vie industrielle et de l'urbanisation naissante ; les traits différentiels des diverses régions sociales du Québec ; les attitudes, les conflits d'idéologies et les comportements de la vie politique ; etc. reprocher à Gérin de n'avoir pas traité de ces sujets serait oiseux. Il ne faut pas oublier qu'il fut, en quelque sorte, sociologue par surabondance de zèle, en dehors et en outre de sa vie professionnelle ; qu'il fut surtout un sociologue solitaire, sans stimulant et sans critique pour l'aiguiller ou le conseiller. Bien au contraire, les quelques fonctionnaires d'Ottawa que groupa Errol Bouchette

<sup>1</sup> *Op. cit.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, 490.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 495.

en 1905 en un « cercle de science sociale », le considéraient comme leur mentor. Nos interrogations devant l'œuvre de Gérin, c'est vers le modèle qu'il a adopté qu'il faut les diriger. Nos griefs sociologiques, si nous désirons en formuler, c'est dans une très large mesure à LePlay, à Tourville et à Demolins qu'il faut les adresser.

Ce modèle de l'École de la science sociale, inutile d'insister, est radicalement insatisfaisant comme cadre d'analyse sociologique. La sociologie est science des ensembles sociaux. On ne peut éluder la grande loi rappelée par Comte, qu'il faut percevoir le tout social avant et afin de pouvoir en comprendre les éléments significatifs. Si importante que soit l'institution familiale, elle ne peut suffire à nous acheminer vers la totalité d'une société. Un vice initial de la méthode de LePlay, comme de la *Nomenclature* de Tourville, est qu'elle empêche une saisie de la société « globale ». Elle empêche aussi d'identifier, à l'intérieur de la société, les niveaux significatifs de phénomènes et les relations entre ces niveaux. Elle empêche, en particulier, de reconnaître, à la base, l'ampleur déterminante de l'infrastructure économique et, au sommet, les conditionnements enveloppants des mentalités et des idéologies collectives. Rien d'étonnant à ce que Gérin n'ait pas abordé la société canadienne-française comme nous nous complaisons maintenant à le faire spontanément dans la perspective que permet le concept de « culture » et selon les avenues de structures dominantes.

Mais dira-t-on, pourquoi Gérin a-t-il choisi ce modèle plutôt qu'un autre? Nous savons la réponse. Elle est d'ordre historique, inéluctable. Gérin a trouvé son chemin de Damas à Paris, rue du Regard, et il n'est pas facile de reprocher à un converti de s'être laissé foudroyer par un dieu plutôt que par un autre. Mais alors, pourra-t-on ajouter, pourquoi Gérin ayant adopté le modèle, l'a-t-il appliqué de façon si scrupuleuse, si littérale, au point de s'en constituer en quelque sorte le prisonnier? Pourquoi, devant des phénomènes canadiens qui devaient s'imposer à sa curiosité, n'a-t-il pas su sortir de son modèle, sortir de l'École de la science sociale pour faire l'école buissonnière, oublier un peu ses maîtres? À ce point, la question devient plus embarrassante. L'interrogation au sujet de Gérin cesse d'être méthodologique pour devenir idéologique. Et j'avoue que je n'ai pas trouvé, à cette interrogation, de réponse catégorique. Est-il téméraire de hasarder quelques indications qui permettront peut-être de cerner certaines attitudes et certaines préférences personnelles de Gérin?

On a reproché à Gérin d'avoir trop généralisé le cas de l'habitant de Saint-Justin, en particulier à propos du mode de transmission du bien familial. Le reproche serait valide si Gérin avait exclusivement insisté sur ce mécanisme de la famille agricole. Mais il a tout autant sinon davantage souligné, comme traits distinctifs de la famille et de la vie rurales, le caractère communautaire des relations intra-familiales, l'esprit d'entraide spontanée entre voisins, l'indifférence relative du cultivateur pour les

questions et l'administration de la vie municipale locale. Or, ce sont là des traits qu'aucune enquête sur notre vie rurale traditionnelle n'est encore venue infirmer. Ce que l'on peut, par contre, mettre en cause, c'est l'interprétation que fait Gérin de ces traits chez le colon des débuts et des premiers siècles de l'histoire de la Nouvelle-France. De même que l'on peut regretter qu'il ne se soit pas préoccupé des transformations de mentalités et de comportements qu'a entraînées dans la campagne québécoise la conquête anglaise ni qu'il se soit davantage interrogé sur les formes de relations entre ces populations rurales du XIX<sup>e</sup> siècle et la classe intellectuelle urbaine qui trouvait en elles ses effectifs et son appui. Il semble que Gérin se soit laissé entraîner à privilégier rétrospectivement un certain type d'habitant canadien — un habitant docile, passif, étrangement silencieux malgré l'ébranlement d'une société en gestation.

Deux autres indices permettent de confirmer cette orientation profonde de Gérin. C'est la conception qu'il se fait du rôle de l'école et de la réforme de l'enseignement et la notion qu'il a du progrès. Le type d'école idéale dont rêve Gérin ressemble étrangement à l'« École-modèle » dont *Jean Rivard* ambitionne de doter la mythique république dont il est le chef. C'est une école qui s'inscrit dans une société où la famille demeure une institution totalement intégrante et dont les membres doivent demeurer soumis aux normes d'une tradition moralement indiscutable, dont aucune pièce essentielle « ne doit changer ». Aussi bien, lorsque Gérin dit « progrès », il sous-entend d'abord le progrès agricole, il sous-entend la mise en œuvre, comme lui-même l'a pratiquée dans son domaine de *Claire-Fontaine*, de nouvelles techniques dans l'exploitation agricole et dans les activités économiques qui s'y rattachent. Un passage de son appréciation des travaux d'Errol Bouchette souligne cet ordre de priorité dans les préoccupations de Gérin. « Ne voit-on pas, écrit-il, comment . . . les péripéties de sa propre existence lui ont suggéré les idées directrices qui sont la trame de tous ses écrits ? Importance d'organiser sur de nouvelles bases les industries agricoles et autres dans la province de Québec . . . ? »<sup>1</sup> Les industries agricoles et autres . . . Dans l'esprit de Gérin, lorsque Bouchette a proclamé « Emparons-nous de l'industrie ! » il songeait d'abord aux industries agricoles . . . Nous avons pourtant le sentiment que Bouchette parlait des vraies industries et il a pourtant suffisamment laissé entendre lui-même que sa devise se substituait à celle de Duvernay : « Emparons-nous du sol ! »

Ce n'est pas par hasard que j'ai de nouveau mentionné le nom d'Errol Bouchette. Le parallèle entre ces deux hommes est inévitable. Ils sont très exactement contemporains l'un de l'autre. Bouchette est né la même année que Gérin, en 1863. Ils vécurent dans la même ville, Ottawa, et

---

<sup>1</sup> « Errol Bouchette », *op. cit.*, X.



furent toute leur vie très liés. Ils collaborèrent intimement l'un avec l'autre et échangèrent une abondante correspondance. C'est grâce à Gérin que Bouchette s'initia à la science sociale, mais son tempérament intellectuel l'entraînait bien au-delà des tableaux analytiques. Dans une lettre adressée à Gérin, en date du 29 janvier 1906, il s'excuse amicalement « de vouloir aller trop vite en besogne » ; mais il ajoute aussitôt : « . . . si nous ne nous outillons pas promptement, si nous laissons d'autres peuples se superposer définitivement à nous, ne sommes-nous pas à jamais perdus? . . . »<sup>1</sup> Le progrès social des Canadiens français, selon Bouchette, ne peut être réalisé que d'une façon : en surmontant l'état de malaise et d'infériorité économiques et en devenant « maîtres chez nous ». Pour soulager « le corps social tout entier », il n'y a qu'une puissance qui soit suffisante : c'est l'État — l'État qui doit investir lui-même de vastes capitaux dans l'exploitation de nos ressources naturelles, l'État qui doit créer un « système aussi parfait que possible d'écoles industrielles générales et spéciales ».<sup>2</sup> La province de Québec, fait dire Bouchette à un personnage de son roman *Robert Lozé*, « a tout ce qu'il faut pour devenir un des grands peuples industriels du monde . . . Si les Canadiens français libres ne savent pas exploiter les richesses de leur province, s'ils se laissent supplanter par d'autres, ils auront mérité le sort qui les attend . . . »<sup>3</sup>

Nous sommes donc, chez Bouchette, en présence d'une idéologie conquérante, impatiente, résolument tournée vers l'avenir. Confrontés avec cette idéologie, nous ne pouvons pas ne pas nous interroger sur celle de Gérin. N'est-il pas légitime de retrouver dans l'image d'une vie agricole idéale qui illumine la vision de Gérin un reflet ou une réplique de celle qui mobilisait la foi de *Jean Rivard*? Est-il possible d'oublier que Léon Gérin est le fils d'Antoine Gérin-Lajoie et que le sociologue que nous vénérons fut aussi et avant tout le « seigneur » de *Claire-Fontaine*? Si Gérin ne s'est pas interrogé sur l'élite intellectuelle canadienne-française à qui l'administration publique, sous le gouvernement d'Union et ensuite sous la Confédération, ouvrait de nouvelles avenues professionnelles, n'est-ce pas parce que le fonctionnaire qu'avait été son père et le fonctionnaire qu'il fut lui-même ont persisté, l'un et l'autre, à s'identifier, malgré tout, avec une portion d'eux-mêmes demeurée nostalgiquement et irréductiblement rurale et traditionaliste? . . .

Arrêtons là nos questions qui débordent les frontières sociologiques. Il n'y a guère à conclure puisque, en dernière analyse, nous nous retrouvons devant un authentique chercheur qui, tout autant qu'Errol Bouchette, bien que de façon différente, semble notre contemporain. Au fur et à mesure

<sup>1</sup> ACSM, *Fonds Gérin*.

<sup>2</sup> Errol BOUCHETTE, *Emparons-nous de l'industrie*, Ottawa, Imprimerie Générale, 1901, 15, 28, 35.

<sup>3</sup> Errol BOUCHETTE, *Robert Lozé*, nouvelle, Montréal, A.-P. Pigeon, 1903, 139.

que je relisais l'œuvre de Gérin, une image nouvelle de lui a pris forme, un peu comme dans le cas des romanciers dont les personnages, paraît-il, acquièrent au cours de la genèse littéraire une physionomie et une autonomie imprévues qui les font s'imposer à leur créateur. J'avais conservé, en même temps que des souvenirs personnels d'un Gérin infiniment patient et attachant, ceux d'une œuvre certes d'une extraordinaire probité mais d'un dessin discontinu. Le Gérin qui s'est reconstruit au cours de ma lecture et de mes réflexions est un Gérin fortement unifié, précurseur et pionnier sans doute, mais dont la persévérance méthodologique est égale à l'estime intellectuelle qu'il avait vouée à ses maîtres.

Nous sommes d'une époque où l'estime pour les maîtres ne signifie plus l'imitation des maîtres et où la fidélité à une mission intellectuelle exige l'autonomie et l'innovation. Ni cette autonomie ni cette innovation ne doivent cependant exclure le respect ni l'admiration pour ceux qui nous ont précédés. Surtout s'il s'agit, comme pour Léon Gérin, d'un convaincu et d'un enthousiaste sans lequel très sûrement nous, sociologues canadiens-français de 1963, ne serions pas tout à fait ce que nous sommes.

Jean-C. FALARDEAU

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*